Date de mise en ligne : le 26 janvier 2023

LE PECQ

ARRETE PROVISOIRE

ST 23-22

RESTRICTION DE STATIONNEMENT
PARKING DU POLE WILSON
AVENUE DE LA PAIX

Le Maire de la Commune du Pecq,

VU le Code de la route, notamment les articles L411-1 à L411-6, R110-2, R411-2, R411-8, R411-25, R411-26,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et L.2213-2, L 2212-1, L2212-2,

VU l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière,

CONSIDERANT la réparation d'une borne motorisée pour la fermeture du parking du Pôle Wilson, 6 avenue de la Paix, par l'entreprise EURO-ASCENSEURS le Lundi 30 Janvier 2023,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer le bon déroulement de ces travaux et d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETE

ARTICLE 1er :
Le stationnement de tous les véhicules est interdit et considéré comme gênant sur le parking du pôle Wilson.

Un accès piéton pour les événements prévus au Pôle Wilson est maintenu le temps des travaux.

Les véhicules contrevenants seront enlevés et mis en fourrière.

ARTICLE 2 :
La mesure décrite à l'article précédent entre en application le **Lundi 30 Janvier 2023 de 8h30 à 16h00.**

ARTICLE 3 :
La signalisation et la pré-signalisation nécessaires à la matérialisation du présent arrêté seront assurées par les soins de l'entreprise EURO-ASCENSEURS.

ARTICLE 4 :
Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, les Agents de la Police Municipale, Monsieur l'Ingénieur chargé de la Direction des Services Techniques et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5:
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la notification.

Fait au Pecq, le 24 Janvier 2023

Le Maire,

Laurence BERNARD

VILLE DU PECQ
13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ
Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54
Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :